



*« Soleil de la
Chandeleur annonce
printemps, fleurs et
bonheur. »*

VIE COMMUNALE :

Boisger'info :

Il est publié tous les mois et disponible à la Mairie, l'Agence postale, la Bibliothèque, dans les commerces et sur le Site Internet.

Horaires d'ouverture de la Mairie :

Du mardi au jeudi de 9h00 à 12h00 et 14h00 à 17h00.
Le vendredi et samedi de 9h00 à 12h00.

Prochain Conseil Municipal :

Le jeudi 05/02 à 20h30 à la Mairie.

Agence postale : nouveau service

Depuis le 19/01, la Poste a mis à votre disposition une tablette tactile. Elle vous permet d'accéder gratuitement aux services en ligne suivants : La Poste (s'informer sur un produit ou un service), La Banque postale (consulter et gérer ses comptes), La Poste mobile (ouvrir ou renouveler une ligne mobile), Les Services publics (s'informer, faire ses démarches administratives). N'hésitez pas à venir vous connecter.

Réseau routier dans la Commune :

Le trafic journalier moyen en 2013 :

- La RD 125 : « La Fondriais » entre St Méen et le Bourg = 1692 véhicules.
- La RD 125 : « Brimbouc » entre le Bourg et Montfort = 2080 véhicules.
- La RD 61 : « Le Coudray » entre le Bourg et Montauban = 4821 véhicules.

Correspondants locaux :

- Ouest-France : Aurélie BOULIER
Tél : 06.66.26.77.01
Courriel : ofmontauban35@gmail.com
Site Internet : www.infocale.fr
- L'Hebdomadaire d'Armor : Jean-Paul MORIZET
Tél : 02.99.06.50.63
Courriel : animori@wanadoo.fr

Ils sont à votre écoute pour les informations locales.

Vacances scolaires :

Dans la zone A (Rennes), les vacances scolaires auront lieu du lundi 09/02 au vendredi 20/02.

ETAT CIVIL :

Décès :

Le 22/01 : Gérard PORCON

AGENDA :

Dates à retenir :

Ecole de musique Pays de Brocéliande :

Le 04/02 à 18h30 : Moment musical à Montauban.

Amicale des donneurs de sang :

Le 07/02 à 18h – Salle des Fêtes de Montauban : Assemblée générale suivie du repas.

Commission Communication :

le 09/02 à 20h – Salle du Conseil de la Mairie. Préparation de l'Infos n°66 et de la rétrospective bilan 2014.

Comice cantonal :

Le 23/02 à 20h30 – Salle des Fêtes de Saint Uniac : Réunion de préparation du comice.

Club du Bois Joly :

Le 25/02 à 13h30 – Salle du Club : Rencontre Tarot.

Office cantonal des Sports :

Le 27/02 à 19h30 – Salle des Fêtes de Saint Uniac : Assemblée générale.

Divers :

Collecte des déchets :

Le bac vert tous les mardis, et le bac jaune les mercredis 11 et 25/02.

ENFANCE ET JEUNESSE :

-Ecole publique « La Rose des Vents » : 02.99.06.49.70

Inscription : Afin d'anticiper les effectifs pour la rentrée scolaire de septembre 2015 (données à transmettre à l'Inspection académique), merci de prendre contact avec la Mairie si vous souhaitez inscrire votre (vos) enfant(s) à l'école « La Rose des Vents ».

RIPAME : Permanence à l'Espace jeux (Rue du Clos Picard) les mardis 03 et 17/02 de 14h à 17h.

Contact : Camille MATELOT au 02.99.61.74.14.

-Activités Jeunesse – Montauban :

Téléphone : 02.99.06.64.50 ou 06.72.47.95.29.

Courriel : jeunesse@stmeen-montauban.fr

Du 09/02 au 20/02, la maison des jeunes est ouverte de 14h à 18h30 avec la présence de deux animateurs.

Un programme spécifique est mis en place pendant les vacances de février (sortie à la patinoire de Rennes, jeu de poursuite en partenariat avec les élèves du lycée Saint Nicolas La Providence...).

Les informations sont consultables dans les Maisons des jeunes de Montauban et Médréac, à la Communauté de Communes, à la Mairie de Boisgervilly et téléchargeables sur le site Internet www.stmeen-montauban.fr (rubrique jeunesse).

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE : 02.99.61.76.64

Email : bibliotheque.boisgervilly@wanadoo.fr

Tarif : 5 € par an et par famille.

Animations d'Adeline :

« Bébés lecteurs » : vendredi 06/02 à 10h30 et 11h.
(Sur inscription).

« Heure du conte » : mercredi 04/02 à 16h00.
(Sans inscription).

Dates à retenir :

- **Exposition** du 24/02 au 15/03 : « 1914-1918 : vivre dans le Pays de Montauban ».
- **Soirée cabaret** le 27/02 à 18h30 : accordéon, musique, lettres lues, textes sur le thème de la Grande Guerre. Gratuit.

COMMERCE ET ARTISANAT :

UPB (Union des Professionnels de Boisgervilly) :

Rappel : les lots gagnés lors de l'opération commerciale de Noël sont à retirer au Bar de la Mairie. Il en est de même pour les photos avec le Père Noël. La liste des gagnants est affichée au Bar de la Mairie, à la Boulangerie et à l'Agence postale.

Assemblée générale : le lundi 09/03 à 20h30 – Salle des associations. Les professionnels désirant intégrer l'association sont les bienvenus.

PAROISSE SAINT ELOI DU GARUN :

Téléphone : 02.99.06.61.72

Courriel : paroissestelo@yahoo.fr

Offices religieux : les dimanches 08 et 22/02 à 9h45 à l'Eglise de Boisgervilly.

Une permanence a lieu tous les samedis de 11h à 12h, à la Maison paroissiale – Rue Saint Eutrope à Boisgervilly (ancienne bibliothèque).

RÉSIDENCE BOIS JOLY :

Animatrice : Mme Francine CLOUET : 06.78.26.66.16

Animations du mois de février :

Jours	Matin 11h00	Après-midi 14h30
Lundi 2	Motricité et lien social	Chandeleur
Lundi 9	Motricité et lien social	Intervention sur la nutrition – Mme BOHUON Médecin coordinateur
Lundi 23	Motricité et lien social	Accordéon M. SAMSON
Mercredi 25		Rencontre avec les jeunes de la bibliothèque autour des tablettes

GESTE DU MOIS :

-Médicaments périmés : Retour à la pharmacie : Faire au moins une fois par an le ménage dans son armoire à pharmacie n'est pas superflu. Ayez les bons gestes.

- **Dangereux et polluants :** Boîte d'antibiotiques non utilisés, fond de sirop pour la toux... Gardez ces médicaments ne sert à rien et peut être dangereux. Les jeter est tout simplement irresponsable. Les substances actives des médicaments mis dans l'évier, la poubelle ou les toilettes, vont directement polluer l'eau et les sols avant de migrer dans nos aliments.
- **L'obligation du pharmacien :** pour se débarrasser de médicaments périmés ou partiellement utilisés, la seule bonne attitude est de les ramener, dans leur emballage, à la pharmacie. Depuis 2007, tous les pharmaciens ont l'obligation de les reprendre.
- **Seringues et aiguilles :** les seringues usagées et les aiguilles font partie des déchets d'activité de soins à risques infectieux (DASRI). Ils ne doivent pas être déposés dans les containers de tri sélectif. Depuis 2012, les pharmacies doivent remettre gratuitement aux patients une boîte à aiguilles pour récupérer les déchets piquants ou coupants.

PHARMACIES DE GARDE :

Composer le 3237

Le 01/02 : CARIOU à Breteil au 02.99.06.01.62

Le 07 et 08/02 : FEIT à Irodouër au 02.99.39.83.74.

Le 14 et 15/02 : CHARLES à Montauban au 02.99.06.40.81.

Le 21 et 22/02 : GENDRIN à Iffendic au 02.99.09.70.29.

Le 28/02 : GUILLOU à Saint Méen au 02.99.09.60.04.

SOLIDARITE :

Boutique solidaire « Côté Cœur » :

Elle permet l'achat à petits prix de vêtements.

Permanences du mois de février au Centre Victor Hugo à Montauban de 10h à 12h :

- lundi 02, mercredi 04 et vendredi 06/02.

Renseignements : 02.99.06.34.44 ou 06.83.89.34.82.

Mail : raydie.denis@free.fr

Les Brioches de l'Amitié du 19 au 25/03 :

Cet élan de solidarité a pour but de soutenir des projets en faveur des personnes en situation de handicap.

La vente de viennoiseries (au prix unitaire de 4,50€) aura lieu dans les lieux publics (Mairie, Agence postale, Bibliothèque). Les membres du CCAS vous remercient de votre générosité.

PRATIQUE :

Gare de Montauban : 02.99.06.40.07

Elle est ouverte le lundi de 6h45 à 12h00, du mardi au jeudi de 6h45 à 12h15, et le vendredi de 6h45 à 11h35. Fermé le week-end.

Elle vous propose une offre SNCF complète : informations horaires et tarifaires, billets et abonnements TER, cartes commerciales...).

Vous êtes de plus en plus nombreux à utiliser le train. De nombreux arrêts ont lieu à la Gare de Montauban. La durée du trajet jusqu'à Rennes est d'environ 25 min.

Les tarifs sont consultables sur www.ter-sncf.com/bretagne et abordables (exemple : un forfait mensuel de 71€ est éventuellement remboursable de 50% par les entreprises).

VIE ASSOCIATIVE :

Club du Bois Joly :

Les rencontres habituelles ont lieu le 1^{er} et le 3^{ème} jeudi du mois, derrière la Mairie. Marche, palets, belote et jeux divers sont programmés lors de ces rencontres.

JSB Foot :

Planning des matchs :

Catégorie	01/02	20/02	22/02	27/02	28/02
Vétérans		Contre Irodouër		A Romillé	
Seniors A	Contre Montauban		Contre Rennes CPB Villejean		
Seniors B	A St Pern /Landujan		A Bécherel / Miniac sous B.		
U13					A La Chapelle du Lou
U9					A Médréac

JSB Basket et JSB Basket adapté :

Les matchs ont lieu soit à Boisgervilly, soit à Montauban (horaires sur le site de l'OCM – JSB : www.ocmbasket.com).

Les personnes intéressées peuvent s'adresser à : Olivier LE DUFF au 06.44.22.11.74 – olivierleduff@yahoo.fr

JSB Randonnée :

Dates pour le mois de février : mardi 3, mardi 10, mardi 17, et mardi 24.

La randonnée du samedi aura lieu le 14/02.

Le rendez-vous pour le covoiturage se fait au parking du terrain de foot. Départ à 13h30.

Contact : Monique et Hubert PETITPAS au 02.99.06.53.20 - Email : petitpas.monique@wanadoo.fr

INFOS UTILES :

NUMEROS GENERAUX :

POMPIERS	18 ou 112 d'un fixe ou d'un portable
SAMU - SMUR	15 ou 112
POLICE – GENDARMERIE	17 ou 112
PHARMACIE DE GARDE	32 37
SOS MEDECIN	36 24

CANTON DE MONTAUBAN :

AMBULANCES MONTAUBAN

- Alliances Ambulances (Et. LEVREL) 02.99.06.57.00
- Act'Ambulances (Et. PRIOUR) 02.99.06.40.18

ANIMATION JEUNESSE 02.99.06.64.50 ou jeunesse@stmeen-montauban.fr

CENTRE PLASMAPHÉRÈSE 02.99.06.50.46

COMMUNAUTE DE COMMUNES SAINT MEEN – MONTAUBAN 02.99.06.54.92 ou accueil@stmeen-montauban.fr

DDTM (Direction départementale des Territoires et de la Mer) 02.99.06.49.22

ECOLE DE MUSIQUE PAYS DE BROCELIANDE 02.99.06.60.54 ou contact@empb.fr

ErDF MONTFORT SUR MEU 02.99.31.80.00

GARE 02.99.06.40.07

GENDARMERIE DE MONTAUBAN 02.99.06.40.03

INFIRMIERE BOISGERVILLY

- Mme GUENO 06.73.95.54.02

MEDECINS MONTAUBAN

- Maison médicale 02.99.06.40.27
- Docteur RENOUARD 02.99.06.56.74

OFFICE CANTONAL DES SPORTS 02.99.06.85.75

PHARMACIES MONTAUBAN

- De Brocéliande 02.99.06.40.81
- Du Centre 02.99.06.53.94

POINT ACCUEIL EMPLOI 02.99.06.53.22

PSYCHO-PRATICIEN Nicole GUERIN 02.99.61.66.15 ou nicole.g@hotmail.fr

RIPAME (Relais intercom. parents assistants maternels, enfants) 02.99.61.74.14 ou ripame@cc-montauban35.fr

Service de transport à la demande 02.99.06.54.92 ou transport@cc-montauban35.fr

TAXI Myriam BOUIN 06.18.38.35.17

VEOLIA EAU 02.99.06.35.90

PERMANENCES A LA MAIRIE: RENDEZ-VOUS AU 02.99.06.42.05

Maire : M. Bernard PIEDVACHE

le samedi matin de 9h00 à 12h00.

1^{er} Adjoint : M. Hubert GUINARD

Les bâtiments communaux - L'équipement – Les travaux – Les agents techniques - Relations avec les associations.

2^{ème} Adjoint : M. Pierre-Yves TREGOUET

La voirie rurale et communale - La communication et l'information – Le cimetière.

3^{ème} Adjoint : Mme Sylvie BROUCK

Les affaires scolaires et périscolaires - La petite enfance – L'enfance jeunesse – La bibliothèque.

4^{ème} Adjoint : Mme Eliane BERTHELOT

Les affaires sociales – L'environnement – L'espace rural.

Les Adjointes assurent une permanence sur rendez-vous.

Conseiller Général : Mme Marie DAUGAN

Le mercredi 03/02 de 16h00 à 17h00 sans rendez-vous.

Assistante sociale :

Le mardi matin tous les 15 jours (Prendre rendez-vous auprès du CDAS à Montfort au 02.99.09.15.53).